Registre de Commerce et des Sociétés
B79802 - L120218187
déposé le 18/12/2012

MENTION

KURT CONSTRUCTIONS S.A.
société anonyme
Siège social: L-8140 Bridel, 106, route de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B no 79802
N° CDO : 1261

Les comptes annuels au : 31 décembre 2011
ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature :

IF EXPERTS COMPTABLES
B.P. 1832 L-1018 Luxembourg
www.ifgroup.lu

Registre de Commerce et des Sociétés
B79802 - L120218187
enregistré et déposé le 18/12/2012

No. RCSL : B79802	Matricule : 2000 2238 447

BILAN

Exercice du 01 01/01/2011 **au** 02 31/12/2011 *(en* 03 EUR *)*

KURT CONSTRUCTIONS S.A.

106, Rue de Luxembourg
L-8140 Bridel

ACTIF

		Exercice concerné		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	101		102	
I. Capital souscrit non appelé	103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	105		106	
B. Frais d'établissement	107		108	
C. Actif immobilisé	109	118.870,19	110	99.997,17
I. Immobilisations incorporelles	111		112	673,33
1. Frais de recherche et de développement	113		114	
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	115		116	673,33
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	117		118	673,33
b) créés par l'entreprise elle-même	119		120	
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	121		122	
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	123		124	
II. Immobilisations corporelles	125	83.299,40	126	67.628,05
1. Terrains et constructions	127		128	
2. Installations techniques et machines	129	44.166,79	130	45.194,57
3. Autres installations, outillage et mobilier	131	16.942,14	132	22.433,48
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	133	22.190,47	134	
III. Immobilisations financières	135	35.570,79	136	31.695,79
1. Parts dans des entreprises liées	137		138	
2. Créances sur des entreprises liées	139		140	
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	141		142	
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	143		144	
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations	145	1.200,00	146	1.200,00
6. Prêts et créances immobilisées	147	34.370,79	148	30.495,79
7. Actions propres ou parts propres	149		150	

No. RCSL : B79802	Matricule : 2000 2238 447

		Exercice concerné		Exercice précédent
D. Actif circulant	151	41.311.248,58	152	15.882.422,68
I. Stocks	153	16.667.354,70	154	6.136.083,20
1. Matières premières et consommables	155	19.353,50	156	19.353,50
2. Produits et commandes en cours	157	16.060.841,59	158	5.529.570,09
3. Produits finis et marchandises	159	587.159,61	160	587.159,61
4. Acomptes versés	161		162	
II. Créances	163	17.683.903,06	164	7.627.594,37
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	165	8.323.412,98	166	2.299.919,91
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	167	8.323.412,98	168	2.299.919,91
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	169		170	
2. Créances sur des entreprises liées	171	7.278.390,06	172	4.632.040,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	173	7.278.390,06	174	4.632.040,00
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	175		176	
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	177		178	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	179		180	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	181		182	
4. Autres créances	183	2.082.100,02	184	695.634,46
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	185	2.082.100,02	186	695.634,46
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	187		188	
III. Valeurs mobilières	189		190	
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	191		192	
2. Actions propres ou parts propres	193		194	
3. Autres valeurs mobilières	195		196	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	197	6.959.990,82	198	2.118.745,11
E. Comptes de régularisation	199	51.900,44	200	27.374,08
TOTAL DU BILAN (ACTIF)	201	41.482.019,21	202	16.009.793,93

No. RCSL : B79802	Matricule : 2000 2238 447

PASSIF

		Exercice concerné		Exercice précédent
A. Capitaux propres	301	956.558,78	302	267.148,81
I. Capital souscrit	303	500.000,00	304	500.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	305		306	
III. Réserves de réévaluation	307		308	
IV. Réserves	309	50.000,00	310	50.000,00
1. Réserve légale	311	50.000,00	312	50.000,00
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	313		314	
3. Réserves statutaires	315		316	
4. Autres réserves	317		318	
V. Résultats reportés	319	-282.851,19	320	-372.735,74
VI. Résultat de l'exercice	321	689.409,97	322	89.884,55
VII. Acomptes sur dividendes	323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	325		326	
IX. Plus-values immunisées	327		328	
B. Dettes subordonnées	329		330	
C. Provisions	331	3.741.557,39	332	3.567.847,17
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	333		334	
2. Provisions pour impôts	335	2.500,00	336	247.493,17
3. Autres provisions	337	3.739.057,39	338	3.320.354,00
D. Dettes non subordonnées	339	10.771.245,65	340	8.178.202,12
1. Emprunts obligataires	341		342	
a) Emprunts convertibles	343		344	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	345		346	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	347		348	
b) Emprunts non convertibles	349		350	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	351		352	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	353		354	
2. Dettes envers des établissements de crédit	355	1.483.847,33	356	1.104.869,26
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	357	1.483.847,33	358	1.104.869,26
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	359		360	
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	361		362	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	363		364	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	365		366	
4. Dettes sur achats et prestations de services	367	4.202.455,07	368	2.643.078,32
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	369	4.202.455,07	370	2.643.078,32
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	371		372	

No. RCSL : B79802	Matricule : 2000 2238 447

		Exercice concerné		Exercice précédent
5. Dettes représentées par des effets de commerce	373		374	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	375		376	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	377		378	
6. Dettes envers des entreprises liées	379	4.802.690,64	380	4.083.774,81
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	381	4.802.690,64	382	4.083.774,81
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	383		384	
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	385		386	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	387		388	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	389		390	
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	391	202.347,65	392	123.760,84
a) Dettes fiscales	393	182.588,37	394	105.550,86
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	395	19.759,28	396	18.209,98
9. Autres dettes	397	79.904,96	398	222.718,89
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	399	79.904,96	400	222.718,89
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	401		402	
E. Comptes de régularisation	403	26.012.657,39	404	3.996.595,83
TOTAL DU BILAN (PASSIF)	405	41.482.019,21	406	16.009.793,93

No. RCSL : B79802	Matricule : 2000 2238 447

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice du 01 01/01/2011 **au** 02 31/12/2011 *(en* 03 EUR *)*

KURT CONSTRUCTIONS S.A.

106, Rue de Luxembourg
L-8140 Bridel

A. CHARGES

		Exercice concerné		Exercice précédent
1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	601	14.898.073,69	602	8.387.687,24
2. Autres charges externes	603	4.391.671,18	604	1.904.031,72
3. Frais de personnel	605	1.004.958,99	606	901.436,11
a) Salaires et traitements	607	883.823,35	608	742.164,17
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	609	110.375,62	610	113.302,05
c) Pensions complémentaires	611		612	
d) Autres charges sociales	613	10.760,02	614	45.969,89
4. Corrections de valeur	615	27.201,58	616	75.115,27
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	617	27.201,58	618	70.008,27
b) sur éléments de l'actif circulant	619		620	5.107,00
5. Autres charges d'exploitation	621	691.664,00	622	554.405,95
6. Corrections de valeur sur immobilisations financières et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	623		624	
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	625		626	
8. Intérêts et autres charges financières	627	304.095,45	628	197.988,77
a) concernant des entreprises liées	629	137.187,03	630	91.102,47
b) autres intérêts et charges	631	166.908,42	632	106.886,30
9. Charges exceptionnelles	633	305.779,35	634	430.133,43
10. Impôts sur le résultat	635	-5.413,90	636	-1.016,53
11. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	637	-408,00	638	-3.870,00
12. Profit de l'exercice	639	689.409,97	640	89.884,55
TOTAL CHARGES	641	22.307.032,31	642	12.535.796,51

No. RCSL : B79802	Matricule : 2000 2238 447

B. PRODUITS

		Exercice concerné		Exercice précédent
1. Montant net du chiffre d'affaires	701	11.575.631,59	702	7.871.521,05
2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commandes en cours	703	10.531.271,50	704	3.779.739,09
3. Production immobilisée	705		706	
4. Reprises de corrections de valeur	707		708	
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	709		710	
b) sur éléments de l'actif circulant	711		712	
5. Autres produits d'exploitation	713	151.361,78	714	173.084,30
6. Produits des immobilisations financières	715	28,05	716	38,25
a) provenant d'entreprises liées	717		718	
b) autres produits de participations	719	28,05	720	38,25
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	721		722	
a) provenant d'entreprises liées	723		724	
b) autres produits	725		726	
8. Autres intérêts et autres produits financiers	727	37.420,81	728	6.092,25
a) provenant d'entreprises liées	729	32.342,86	730	155,56
b) autres intérêts et produits financiers	731	5.077,95	732	5.936,69
9. Produits exceptionnels	733	11.318,58	734	705.321,57
10. Perte de l'exercice	735	0,00	736	0,00
TOTAL PRODUITS	737	22.307.032,31	738	12.535.796,51

ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2011

1. GENERALITES

KURT CONSTRUCTIONS S.A. (la Société), a été constituée le 20 décembre 2000 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois. La durée de la Société est illimitée.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la référence B 79.802. L'exercice social commence le 1 janvier et se clôture le 31 décembre.

La Société a pour objet l'activité d'entrepreneur de construction, de voirie, de pavage, de terrassement et d'excavation de terrains, le commerce de matériaux de construction et d'exploitation de carrières.

2. REGLES D'EVALUATION ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la législation luxembourgeoise et aux pratiques comptables généralement admises.

Comparaison des exercices

Certains soldes du bilan et du compte de profits et pertes au 31.12.2010 ont fait l'objet d'une reclassification suite à l'application du nouveau plan comptable pour des raisons de comparabilité avec les soldes au 31.12.2011. Les principales reclassifications sont les suivantes :

- Les fournisseurs débiteurs figurant au poste « Autres créances » pour un montant de EUR 4'022.75 ont été reclassifiés dans le poste « Créances résultant de ventes et prestations de services » ;
- L'eau, l'électricité, les frais de chauffage, le carburant figurant au poste « Autres charges externes » ont été reclassifiés dans le poste « Consommation de marchandises et de matières premières et consommables » pour un montant total de EUR 62'500.14 ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables figurant au poste « Charges exceptionnelles » pour un montant de EUR 91'262.15 ont été reclassifiés dans le poste « Autres charges d'exploitation » ;
- Les dommages et intérêts figurant au poste « Autres charges d'exploitation » pour un montant de EUR 25'828.68 ont été reclassifiés dans le poste « Charges exceptionnelles » ;
- Les dotations aux provisions pour charges figurant au poste « autres charges d'exploitation » pour un montant de EUR 224'773.00 ont été reclassifiés dans le poste « Charges exceptionnelles ».

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée entre 3 et 5 ans.



Immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée comme suit :

Installations techniques et machines : 1-10 ans
Installations bureau : 3-10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de participations et d'autres prêts. Les titres ayant un caractère d'immobilisation sont valorisés au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur estimée de réalisation. Les autres prêts sont évalués à leur valeur nominale. Une correction de valeur est déduite si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur nominale de façon durable.

Stocks de matières premières et consommables

Le stock de matières premières sont portés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au prix d'acquisition. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Stocks de produits et commandes en cours

Les travaux en-cours sur des chantiers non encore vendus sont évalués au plus bas de leur coût de revient comprenant le prix d'acquisition des matières premières et consommables, les coûts directs de production ainsi qu'une fraction des coûts indirects, et de leur valeur de réalisation. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les travaux en-cours sur des chantiers vendus sont évalués au plus bas de leur coût de revient comprenant le prix d'acquisition des matières premières et consommables, les coûts directs de production ainsi qu'une fraction des coûts indirects, et de leur valeur de réalisation mais en tenant compte d'une marge bénéficiaire qui tient compte du taux d'avancement des chantiers. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de réalisation est inférieure au coût de revient. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.



Conversion des devises

Les transactions en devises durant l'année sont enregistrées au cours du jour de la transaction. Pour les avoirs en banques, les montants en devises sont convertis au cours de change à la clôture. Pour les créances et les dettes, les bénéfices et les pertes de change réalisés et les pertes de change non réalisées sont enregistrés au compte de profits et pertes. Les autres éléments sont tenus au cours de change historique.

Autres provisions

Les provisions d'exploitation et les provisions exceptionnelles ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Dettes non subordonnées

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges enregistrées avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

3. CAPITAL SOUSCRIT

Au 31 décembre 2011, le capital souscrit se monte à EUR 500'000.00 représenté par 160 actions sans désignation de valeur nominale.

4. RESERVE LEGALE

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée aux associés.



5. PROVISIONS

Les provisions se composent comme suit :

	2011 EUR	2010 EUR
Provision pour impôts	2'500.00	247'493.17
Autres provisions	3'739'057.39	3'320'354.00
	3'741'557.39	3'567'847.17

La Société est sujette à tous les impôts auxquels les sociétés anonymes sont soumises. Elle a été définitivement imposée jusqu'en 2007.

Les autres provisions se composent des montants suivants :

- Un montant de EUR 2'765'832.00 correspondant à une provision pour risque de participation aux pertes de l'association momentanée Kurt/Poeckes dans le cadre de la réalisation du gros-œuvre des tours jumelles au Kirchberg ;
- Un montant de EUR 718'363.00 en application de la clause contractuelle à reverser au Fonds d'Urbanisation Kirchberg en cas de revente à prix supérieur à l'offre de prix du dossier de candidature. Ce montant a été calculé en fonction du degré d'achèvement de l'immeuble ;
- Une provision pour rupture de contrat –indemnité compensatoire pour un montant de EUR 88'000.00 ;
- Une provision pour service après vente pour un montant de EUR 166'862.39.

6. FRAIS DE PERSONNEL

- L'effectif moyen de l'exercice se compose comme suit :

	2011	2010
Employés	8	8
Ouvriers	7	11

- Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de surveillance :

Les indications ont été omises car elles permettraient d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

- Avances et crédits accordés aux membres des organes d'administration et de surveillance :

Aucune avance ni aucun crédit n'a été accordé aux membres des organes d'administration et de surveillance.



7. CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles comprennent principalement la dotation pour provisions exceptionnelles pour un montant de EUR 251'841.00.

8. MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires net est réalisé intégralement sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

9. PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels comprennent le prix de cession d'éléments de l'actif immobilisé pour un montant EUR 11'318.58.

10. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Au 31 décembre 2011, les engagements financiers de Kurt Constructions S.A. se présentent comme suit :

- Garanties bancaires couvrant un montant de EUR 32'462'257.09 au 31 décembre 2011 (EUR 13'877'610.06 au 31 décembre 2010).
- Une autre garantie émise en faveur de l'Administration des Bâtiments Publiques d'un montant de EUR 1'369'900.00.
- Hypothèques couvrant un montant de EUR 525'000.00 au 31 décembre 2011 (EUR 525'000.00 au 31 décembre 2010).
- Engagement de leasing pour un montant de 39'903.66 EUR au 31 décembre 2011 (EUR 50'283.66 au 31 décembre 2010).



11. MOUVEMENTS DES DIVERS POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE

a) Mouvements de l'actif immobilisé

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Entrées	Sorties	Transferts immobilisation en cours	Valeur brute à la clôture de l'exercice	Cumul des corrections de valeur	Valeur nette à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Licences	97'280.59	-	-	-	97'280.59	97'280.59	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Installations techniques et machines	1'314'918.32	20'009.13	41'565.23	-	1'293'362.22	1'249'195.43	44'166.79
Autres installations, outillage et mobilier	274'983.26	-	-	-	274'983.26	258'041.12	16'942.14
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	-	22'190.47	-	-	22'190.47	-	22'190.47
	1'589'901.58	42'199.60	41'565.23	-	1'590'535.95	1'507'236.55	83'299.40
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations	1'200.00	-	-	-	1'200.00	-	1'200.00
Cautionnement	30'495.79	3'875.00	-	-	34'370.79	-	34'370.79
	31'695.79	3'875.00	-	-	35'570.79	-	35'570.79
TOTAL	1'718'877.96	46'074.60	41'565.23	-	1'723'387.33	1'604'517.14	118'870.19

b) Corrections de valeur sur l'actif immobilisé

	Cumul à l'ouverture de l'exercice	Sorties	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Cumul à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Licences	96'607.26	-	673.33		97'280.59
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Installations techniques et machines	1'269'723.75	41'565.23	21'036.91		1'249'195.43
Autres installations, outillage et mobilier	252'549.78	-	5'491.34		258'041.12
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	-	-	-		-
	1'522'273.53	41'565.23	26'528.25		1'507'236.55
TOTAL	1'618'880.79	41'565.23	27'201.58		1'604'517.14



Aux Actionnaires de
KURT CONSTRUCTIONS S.A.
106, route de Luxembourg
L-8140 BRIDEL

Grant Thornton Lux Audit S.A.
83, Pafebruch
L-8308 CAPELLEN (Luxembourg)

T +352 40 12 99 1
F +352 40 05 98
www.gtlux.lu

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat reçu, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de KURT CONSTRUCTIONS S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2011 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'Entreprises Agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'Entreprises Agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur



d'Entreprises Agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de KURT CONSTRUCTIONS S.A. au 31 décembre 2011, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 3 juillet 2012

Thierry REMACLE
Réviseur d'Entreprises Agréé
Grant Thornton Lux Audit S.A.

KURT CONSTRUCTIONS S.A.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Á L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 2012

Mesdames, Messieurs,

L'exercice social clôturé au 31 décembre 2011 dégage un bénéfice de EUR 689'409,97 que nous vous proposons d'affecter comme suit:

Bénéfice de l'exercice 2011	EUR	689'409,97
Résultats reportés au 31.12.2011	EUR	(282'851,19)
Résultats disponibles au 31.12.2011	EUR	406'558.78
Report à nouveau	EUR	406'558,78

Au cours de l'exercice sous revue, les affaires de la société se sont développées normalement.

Selon nos constatations et prévisions, cette évolution persistera.

Aucun événement important n'est à signaler.

Bridel, le 27 juin 2012.

M. Flavio BECCA   M. Daniel GILLARD   M. Marc STREIBEL

REPARTITION DES RESULTATS

Bénéfice de l'exercice 2011	EUR	689'409.97
Résultats reportés au 31.12.2011	EUR	(282'851.19)
Résultats disponibles au 31.12.2010	EUR	(406'558.78)
Report à nouveau	EUR	406'558,78

Cette décision est conforme à la proposition du Conseil d'Administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Flavio BECCA, demeurant à Alzingen
Monsieur Marc STREIBEL, demeurant à Alzingen
Monsieur Daniel GILLARD, demeurant à Alzingen

REVISEUR D'ENTREPRISES

GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.